

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS
Lyon
Un an... 8 fr.
Six mois... 4 fr.
LES ANNONCES
SONT REÇUES
Chez M. V. FOURNIER
24, rue Com...



ABONNEMENTS
Départements
Un an... 10 fr.
Six mois... 5 fr.
Étranger
Un an... 12 fr.

POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux facteurs-réunis, passage des Terreaux

BONIMENT

Une grave, une très grave erreur de Thiers qui reçoit son traitement en jets de banque, — c'est qu'il se croit un gouvernement.
Il y a quinze jours l'Officiel nous disait ton satisfait :
Les deux tiers au moins des nouveaux conseillers généraux appuient le gouvernement de M. Thiers.
Aujourd'hui le même Officiel représente ses petits calculs et ses raisonnements par à peu près nous répète du même ton satisfait :
Sur quatre-vingt présidents élus, soixante-quinze sont favorables au gouvernement de M. Thiers.
On voit que la proportion ne fait qu'augmenter et nous nous attendons demain à dans l'Officiel :
Les calculs définitifs nous permettent d'arriver que, sur les 86 présidents des conseils généraux des 86 départements Français, 87 sont prêts à donner leur voix et à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang, pour le gouvernement de M. Thiers.
Il n'y a dans ces opérations d'arithmétique élémentaire qu'un léger inconvénient, que le gouvernement de M. Thiers, pas un gouvernement.
C'est un paravent, un décor, une statue en buffet où l'on déjeune en attendant le train; une chambre garnie, un meuble meublé, une boutique de bric-à-brac qui sont entassés en désordre et mêlés les objets les plus disparates :

des chandelières Louis XV à côté d'une pendule empire, un ostensor hors d'usage sur le velours fané et jauni d'un fauteuil Voltaire; une armoire à glace contre un bahut du moyen âge; une épée à deux tranchants rouillée jusqu'à la garde, soutenue par un parapluie.
Aussi lorsque l'Officiel, le sourire sur les lèvres et l'œil serein, nous annonce que les conseillers généraux, présidents, vice-présidents et secrétaires appuient le gouvernement de M. Thiers, l'Officiel dit une sottise, attendu qu'on ne peut appuyer ce qui n'existe pas, qu'on ne peut soutenir un fantôme, ni se déclarer partisan d'une ombre ou d'un manequin.
Que M. Thiers qui touche son traitement en billets de banque, recueille personnellement des adhésions et des sympathies, qu'il rencontre un certain nombre de gens disposés à lui dire ou à lui chanter : Brigadier vous avez raison ;
La chose est fort possible et nous n'y contredisons pas, mais ce que M. Thiers dans ses illusions de grand politique et de grand capitaine ne veut pas comprendre, ce dont le Journal Officiel dans sa naïveté légendaire de Journal Officiel ne paraît pas se douter, — c'est que ces sympathies, ces adhésions et ces compliments ne s'adressent en réalité ni à M. Thiers ni à son gouvernement, mais bien à l'opinion ou au parti vers lesquels il semble pencher à un moment donné.
M. Thiers ressemble à ces duègnes de comédie, chargées de veiller sur la vertu et sur les charmes d'une belle fille en butte aux projets amoureux de trois ou quatre galants.

On le chois, on l'adulte, on le flatte, on le caresse, non pour lui, mais pour la douzelle.
Ce bon M. Thiers ! s'écrie le galant légitimiste, si la duègne faisant bonne mine, laisse supposer qu'elle pourrait bien laisser un beau soir la porte entrebâillée.
Ce brave M. Thiers ! dit le galant orléaniste, si M. Thiers lui donne à entendre par un sourire discret, qu'il oublie quelque fois de donner un double tour à la serrure.
Cet excellent M. Thiers ! s'exclame le galant républicain, si M. Thiers lui apprend confidentiellement que la fenêtre n'est pas toujours hermétiquement fermée.
Quelle canaille que ce M. Thiers ! grogne le galant bonapartiste qui jusqu'à ce jour n'a été accueilli qu'à coups de balai par le concierge de la maison.
Ce bon, ce brave, cet excellent, — toutes ces choses aimables, toutes ces qualifications gracieuses, n'arrivent à M. Thiers que par ricochet, suivant qu'il distribue ses bonnes grâces à droite, à gauche ou au centre, selon que sa politique incline vers le bleu, vers le blanc ou vers le rouge.
Quand M. Thiers choisit un ministre légitimiste, c'est un homme illustre par la Gazette de France ou la Décentralisation, sauf à revenir un brouillon et un Fourquet, si le lendemain il nomme un préfet républicain.
Le gouvernement de M. Thiers est si peu un gouvernement qu'à l'heure présente les trois cinquièmes des citoyens

Français majeurs et jouissant de leurs droits civils et politiques, lèvent le nez en l'air et regardent la lune, attendant qu'il en dégringole un sauveur.
A Lyon, quarante mille électeurs s'abstiennent sur quatre vingt mille.
A Marseille, quarante neuf mille sur soixante-dix mille.
On cite des communes de trois cents électeurs où la boîte de scrutin n'a pas vu sa virginité déflorée par un seul bulletin.
Et nous allons voir demain des conseillers municipaux nommés par quinze cents votants contre huit mille abstentionnistes.
Pourquoi ?
Parce que le pays est las, fatigué, énévéré de ce régime provisoire, incertain, incolore, insipide ; de cette ombre de gouvernement qui nomme des ombres de ministres et des ombres de fonctionnaires ; administre avec des ombres de lois et fait des ombres de réformes.
Cela n'est plus de la politique ; c'est un tour d'équilibre perpétuel, fastidieux à la longue et qui ne peut dépasser la durée normale d'un tour d'équilibre.
Depuis six mois, M. Thiers se promène sur une corde raide, portant un légitimiste dans la main droite, un républicain dans la main gauche et un orléaniste sur le bout du nez.
Comment voulez-vous qu'avec une pareille charge, il ne trébuche pas un de ces quatre matins ?
Il y avait un remède à cette situation : la dissolution de l'Assemblée qui aujourd'hui ne représente plus rien, et la nomination d'une Constituante qui aurait représenté quelque chose : n'importe quoi,

FEUILLETON DE LA MASCARADE

LES CAPITULATIONS.

secrets de l'Officiel sont des secrets maudits.
Après les voiles épais et les ténèbres profondes prétend envelopper les travaux des diverses commissions gouvernementales : commission de finance, commission des grâces, commission des grades, etc. ; il n'est pas impossible de leur mystères soi-disant insondables.
C'est qu'aujourd'hui même, bien avant tous les reporters, bien avant l'Officiel lui-même, nous pouvons donner le compte-rendu des séances de la commission sur les capitulations.
Comment sommes-nous arrivés à ce résultat ?
Il nous suffit de dire qu'avec de la persévérance, un peu d'habileté et beaucoup d'imagination, un journaliste animé du feu sacré, escalade les hautes murailles et pénètre par tous les trous serrés, même des serrures à secret.
L'avenir, du reste, se chargera de démontrer si cette sténographie a été fidèle.

Le président. — Bien : mais avant de commencer, tous les membres de la commission sont-ils présents ? il me semble que je vois une place vide ?
Le greffier. — C'est la place du général X...
Le président. — Oui, oui, notre honorable doyen d'âge : cent cinquante-sept ans ; on comprend qu'il soit en retard de quelques minutes.
Le greffier. — Je crois que le voilà.
Le président. — En effet, allez doucement général : attention à cette marche d'escaliers...
— Greffier, soutenez donc le général ; bon, vous y êtes ! — Ah, vous auriez quelque communication à me faire ?...
Messieurs, le général m'explique que sa présence comme membre de la commission serait peut-être inutile, parce que depuis soixante ans, il est complètement sourd...
Le rapporteur. — Nous connaissons ce détail (sourires chez le planton) ; mais en présence de l'impossibilité de trouver des officiers supérieurs d'un âge assez avancé et d'un grade assez élevé, n'ayant pas servi dans la dernière guerre, nous avons dû... D'ailleurs, la haute honorabilité et la longue expérience de notre vénéré doyen suppléeront à ce qui lui manque du côté de l'acoustique.
Plusieurs membres. — C'est cela, c'est cela...
Le président. — L'incident n'ayant pas de suite, nous allons entendre les prévenus.
L'huissier. — S. M. Napoléon III.
Le président. — Eh bien, on ne bat pas aux champs... Ah ça que font donc les clairs ?
Le rapporteur. — Je ferai observer à M. le président...
Le président. — C'est juste, j'oubliais la révolution du 4 septembre.
Napoléon III. — Et vous avez raison maréchal, cette révolution est une infamie.
Le président. — Il ne m'appartient pas Sire, de vous suivre dans ces considérations, et vous me permettez de ne pas sortir du sujet qui nous occupe : la capitulation de Sedan.

Napoléon III. — Est-ce que cela me regarde la capitulation de Sedan ?
Le président. — Mon Dieu, Sire, je croyais... il résulte des pièces...
Napoléon III. — Il ne peut rien résulter. Vous savez bien maréchal que je n'ai pas capitulé à Sedan.
Le président. — Comment, comment...
Napoléon III. — Cela vous étonne ?
Le président. — Dame !...
Napoléon III. — La chose est pourtant bien simple à comprendre : ce n'est pas moi qui ai capitulé à Sedan, puisque c'est Wimpffen qui a signé la capitulation.
Le rapporteur. — L'explication est un peu subtile...
Napoléon III. — Quoi... vous aussi, colonel, vous vous mettez contre moi... Des gens pour qui j'ai tant fait !
Le rapporteur. — Je ne me mets pas contre vous Sire, seulement je ne saisis pas bien la différence...
Le président. — Il est certain que... car enfin n'est-ce pas votre Majesté qui a fait hisser le drapeau parlementaire ?
Napoléon III. — Sans doute, pour empêcher l'effusion du sang.
Le président. — Comment admettre dès lors que la capitulation...
Napoléon III. — Je vous le répète, la capitulation ne me regarde pas, puisque ce n'est pas moi qui l'ai signée. — Depuis Metz je n'exerçais aucun commandement dans l'armée, j'obéissais comme le dernier des pioupious.
Le président. — Pourtant votre lettre à sir John Burgoyne semblerait indiquer...
Le rapporteur. — Et vous l'avez bien signée celle-là ?
Napoléon III. — Ma lettre à sir John Burgoyne est une affaire intime et toute personnelle.
Le rapporteur. — Justement.

Napoléon III. — Et nul n'a le droit de m'en demander compte. — Si on vient fouiller ainsi dans les papiers secrets des familles, il n'y aura plus moyen de vivre tranquille.
Le président. — Il est question dans cette lettre de considérations politiques qui vous ont déterminé à faire sur Sedan une marche désastreuse, contre toutes les règles de la stratégie, — ce ne sont peut-être pas là des secrets de famille et des détails de vie intime ?
Napoléon III. — Eh bien, si maréchal, et c'est justement ce qui vous trompe. — Vous comprenez que dans une lettre à sir John Burgoyne, je ne pouvais pas tout dire, mais entre nous, n'est-ce pas, je ne suis pas tenu à la même réserve ?
Le président. — Comment donc Sire, faites comme chez vous.
Napoléon III. — Sachez donc qu'après nos premiers désastres, Eugénie était tellement furieuse contre moi, qu'elle avait juré si jamais je rentrais à Paris, de m'arracher les deux yeux, — l'un après l'autre.
Le rapporteur. — Il est évident que cette perspective...
Napoléon III. — Ah ! vous me comprenez maintenant. — Voilà ce que j'appellais des considérations politiques, simplement pour ne pas initier le peuple anglais à mes... difficultés de ménage.
Le président. — De sorte que plutôt que de vous exposer aux colères de...
Napoléon III. — ... ma femme qui n'est pas bonne, comme vous savez, du moins comme vous ne savez pas...
Le président. — Votre Majesté a préféré...
Napoléon III. — J'ai préféré m'en aller, voilà tout. — Au surplus, pour conclure, dans cette malheureuse affaire de Sedan j'ai joué un rôle admirable, dont l'héroïsme est trop peu connu.
Le rapporteur. — En effet, nous ignorions...
Napoléon III. — Parbleu, les bandits du 4 septembre vous ont tout caché.

Sedan.
Le président. — M. le Rapporteur, votre dossier de capitulation de Sedan est-il complet ?
Le rapporteur. — Oui, monsieur le président, et, et vous pouvez dès à présent procéder aux opérations.

mais quelque chose.

Une Constituante nous aurait donné un gouvernement définitif, des lois définitives, et des institutions définitives ; — et ce gouvernement, ces lois, ces institutions auraient été respectées et respectables, incontestées et incontestables, parce qu'une Constituante aurait agi dans la plénitude de ses attributions, de son mandat et de son droit, et qu'à la force effective elle aurait jointe une autorité morale qui fait complètement défaut à l'Assemblée actuelle.

Les élus du 8 février, partisans du verbe vulgaire qu'une place bonne à prendre est bonne à garder, se sont cramponnés énergiquement à leurs banquettes, et M. Thiers continue ses exercices d'équilibre, étalant devant la galerie avec une satisfaction mal déguisée, sa dextérité, son aisance et sa désinvolture :

— Voyez dit-il, personne ne tombe !
— Bon, mais si la corde cassait ?

Jacques BARBIER.

Les Pataqués de M. Benedetti.

Depuis longtemps nous avons proposé à l'Assemblée nationale, l'adoption de ce simple projet de loi :

Article unique. — Les ambassadeurs sont supprimés.

Les ambassadeurs ayant le désagrément de ne servir à rien et de coûter cent mille écus la pièce, cette loi avait le double avantage de retrancher de notre politique un rouage inutile, et de réaliser sur notre budget une économie bien désirable dans un moment où les allumettes sont au feu et où le rôti de veau atteint des prix vertigineux.

Malheureusement, l'Assemblée nationale fort occupée, pendant trois mois, à dormir sur la loi de décentralisation ; — pendant huit semaines, à épêlucher les qui, les que, les en-cas de la proposition Rivet ; — et pendant cinquante jours à rechercher si le mot de compensation ne serait pas préférable à celui d'indemnité, ou le mot de dédommagement à celui de secours, l'Assemblée nationale n'a pas trouvé vingt-cinq minutes pour discuter et voter une mesure dont la nécessité s'impose de plus en plus et se démontre de jour en jour par des arguments irréfutables.

M. Benedetti, ex-ambassadeur à Berlin de l'ex-empire Français, jaloux sans doute des succès littéraires des cinquante mille fonctionnaires ou généraux qui noient la France sous une inondation de brochures, — a voulu y aller lui aussi de son petit ouvrage, et il a fait imprimer un certain nombre de pages destinées à prouver au monde entier : que lui, Benedetti, est le plus intelligent, le plus fin, le plus habile et le plus remarquable de tous les ministres plénipotentiaires présents, passés et futurs.

Il résulte, en effet, des révélations de M. Benedetti, qu'il n'est pas aussi complètement bête

qu'on nous l'avait fait, mais que le gouvernement impérial était un peu plus canaille que nous ne le pensions.

Ainsi, M. Benedetti, comme le bruit s'en était accredité dès l'origine, n'a pas appris par le Constitutionnel, l'incident Hohenzollern.

Il en avait entendu parler à Berlin. D'autre part, M. Benedetti n'a jamais été insulté par le roi Guillaume, que M. de Gramont nous avait montré accablant de gros mots et de vocables de la halle le représentant de sa Majesté impériale.

Mais ce que M. Benedetti néglige de nous dire, c'est le rôle de Jocrisse qu'il a joué auprès de M. de Bismark, à propos de cette divagation de cerveau malade que nous avons toujours considérée comme une charge, et qui était bel et bien une réalité : — l'annexion de la Belgique à la France !

L'annexion de la Belgique !
Mon Dieu oui, telle était l'extravagance caressée par Napoléon III, dans ses rêveries panachées de tabac et de ramollissement.

L'annexion de la Belgique avec le concours armé de la Prusse !

Les trompailleurs allemands qui ont la sage habitude d'explorer tous les placards, de crocheter tous les secrétaires, de forcer tous les tiroirs, de fouiller tous les portefeuilles et de retourner toutes les poches, ont découvert à Cercey, résidence de M. Rouher, une foule de petits papiers que l'Officiel Berlinoïse se fait un véritable plaisir de publier et qui ne laissent aucun doute sur les menées diplomatiques de la chancellerie impériale.

M. Benedetti (comte de) était chargé d'expliquer à M. Bismark (autre comte de), que le gouvernement impérial n'apporterait aucun obstacle à ce que la Prusse retirât de sa victoire de Sadowa tous les avantages licites ou illicites, à condition :

1^o Que le Luxembourg serait immédiatement octroyé à la France ;

2^o Que Sarrelouis et Landau seraient démantelés ;

3^o Que Bruxelles deviendrait prochainement le chef-lieu du département du Brabant.

M. de Bismark écoutait tout cela et M. de Bismark ne riait pas !

Quatre années plus tard, l'Alsace et la Lorraine étaient annexées à l'Allemagne. Le Luxembourg continuait d'appartenir au roi de Hollande.

Sarrelouis et Landau étaient moins démantelés que jamais.

Et Bruxelles ne cessait pas d'être la capitale de la Belgique qui, avec un peu de bonne volonté, pourrait peut-être bien aujourd'hui s'annexer la France vaincue, appauvrie et ruinée. Voilà le bilan de notre diplomatie en Allemagne.

Voilà ce que nous ont coûté les intelligentes manœuvres de M. Benedetti, sans compter les deux cent quatre vingt mille francs que cet habile homme émergeait chaque année au grand-livre du gaspillage public.

N'y a-t-il pas là un exposé de motifs écrasants de logique en faveur de notre loi si petite mais si utile, si nécessaire, si indispensable !

« Les ambassadeurs sont supprimés et cesseront de paraître sur la voie publique. »

Une seule fois, une malheureuse fois, une misérable fois, l'empire a choisi pour ambassadeur un homme intelligent : Prévost-Paradol.

Le premier acte de Prévost-Paradol a été de se brûler la cervelle.

Il avait compris ! G. R.

Journal Officiel de la République française

ET DE M. THIERS.

D'infâmes folliculaires ayant eu l'audace de répandre le bruit que M. Thiers aurait essayé de faulxer au Trésor une pièce de pape, le gouvernement se contente de répondre par le silence à une calomnie de cette taille.

C'est pourquoi il avertit les auteurs de cette épouvantable conspiration honapartiste que le pouvoir de M. Thiers est armé de toutes pièces contre la presse par les lois de l'Empire, et que les dernières rigueurs attendent les journaux qui oseraient prétendre que tout n'est pas parfait sous le règne de M. Thiers.

Du reste, les Français voudront bien ne pas confondre ceux qui les ont perdus avec ceux qui les ont sauvés, ni ceux qui les ont sauvés avec ceux qui les ont perdus.

Le gouvernement ayant appris par ses fidèles agents qu'on avait vu errer, du côté de Crépigny-les-Epiards, un chien ayant appartenu à l'ex-empereur, a immédiatement pris les mesures les plus énergiques pour assurer la tranquillité de l'Etat contre cet animal.

En conséquence, trois divisions d'infanterie, une division de cavalerie, dix batteries d'artillerie et l'escadre cuirassée de la Manche ont été envoyées sur les lieux.

M. de Rémsat fils, a été nommé commissaire le plus extraordinaire possible, à Crépigny-les-Epiards, avec les pouvoirs les plus étendus pour tous les cas qui pourraient se présenter.

Le gouvernement profite de l'occasion pour rappeler aux Français qu'ils ne doivent confondre ceux qui les ont sauvés avec ceux qui les ont perdus.

Considérant les services éminents rendus par le chef de cuisine de M. de Bismark, en facilitant par ses menus variés, ses plats merveilleux et ses sauces succulentes, la conclusion du traité d'annexion entre la France et la Prusse ;

M. le chef de cuisine de M. de Bismark est nommé grand-croix de la Légion d'honneur.

M. Pouyer-Quertier est exceptionnellement chargé de l'exécution de ce décret.

M. le Président de la République vient de conférer à M. le comte de Paris, le grade de général de division, sans solde et sans avancement provisoire.

On n'oubliera pas que M. le comte de Paris est autrefois l'intention de servir dans l'armée américaine, où ses capacités l'auraient vite fait arriver au grade de général.

Le gouvernement, à ce propos, engage vivement les Français à ne pas confondre ceux qui les ont perdus avec ceux qui les ont sauvés, ni ceux qui les ont sauvés avec ceux qui les ont perdus.

On connaît dès à présent les présidents élus des Conseils généraux : sur 86 désignés, 94 1/2 sont soit favorables à la politique du gouvernement.

Des journalistes sans vergogne voudront sans doute épiloguer sur ce chiffre de 94 1/2, mais les esprits honnêtes savent que M. Calmon compte pour 2, M. Casimir Périer pour 3 1/2, et M. Pouyer-

Metz.

Le président. — Le maréchal Bazaine, est-il là !

Bazaine. — Présent.

Le président. — Tiens, je ne vous avais pas vu.

Bazaine. — J'étais derrière ce brave Coffinières.

Coffinières. — En effet, le maréchal aime beaucoup me placer devant lui.

Bazaine. — Vous en plaigniez-vous ?

Coffinières. — Mon Dieu, pour le moment, c'est un honneur que je décline volontiers.

Bazaine. — Oh, rassurez-vous, j'accepte toute la responsabilité de mes actes dont l'honorabilité...

Le président. — Par conséquent, maréchal, vous reconnaissez avoir capitulé à Metz.

Bazaine. — Oui, mon cher collègue, à Metz, le 27 octobre.

Le président. — Vous l'avouez d'un ton bien dégagé...

Bazaine. — Voudriez-vous que je prisse un air chagrin ? La capitulation de Metz est un fait de guerre malheureux sans doute, mais qui n'a rien de déshonorant.

Et j'ai là des certificats du prince Frédéric-Charles...

Le président. — Le prince Frédéric Charles n'a rien à voir...

Bazaine. — Comment, rien à voir ! j'ai eu au contraire beaucoup à le voir, et il est tout naturel que j'invoque son témoignage : c'est du reste, un très galant homme : — beau buveur et solide fourchette.

Le président. — Revenons à Metz. — Vous n'ignorez pas, maréchal, les graves accusations qui pèsent sur vous.

Bazaine. — Comment les ignorer ? Depuis un

Quartier, qui est le plus imposant, pour 5.

Le gouvernement saisit cette occasion pour engager les Français dignes de ce nom à ne pas confondre ceux qui les ont sauvés avec ceux qui les ont perdus, ni ceux qui les ont perdus avec ceux qui les ont sauvés.

Les vœux des Conseils d'arrondissement et des Conseils généraux sont à peu près tous connus.

Soixante-quatre conseils ont émis le vœu que la santé de M. Thiers se maintint.

Dix-neuf conseils ont fait des vœux généraux pour la santé de M. Thiers et de son auguste famille.

Vingt-sept conseils ont ajouté des vœux pour la santé de M. Barthélemy Saint-Hilaire.

Deux cent quarante-huit conseils enfin ont émis le vœu que M. Thiers passât l'hiver sans rhume de cerveau.

Lundi dernier, M. Thiers a passé une revue à Saint-Germain, en simple habit civil.

Mardi, M. Thiers a passé une revue à Rambouillet, en simple habit civil, avec une badine à la main.

Mercredi, M. Thiers a passé une revue à Meudon, en simple habit civil, avec un parapluie.

Judi, M. Thiers a passé une revue à Satory, en simple habit civil, recouvert d'un pardessus marron clair.

Vendredi, M. Thiers a passé une revue à Saint-Mandé, en simple habit civil, avec un chapeau gris en feutre mou.

Samedi, M. Thiers a passé une revue à Versailles, en simple habit civil, avec une ombrelle.

Dimanche, M. Thiers passera en revue la commission de permanence et M. Barthélemy Saint-Hilaire, en simple vareuse d'appartement, avec pantalon à pied.

Le gouvernement s'empresse, à l'occasion de ces revues, de recommander aux Français de ne pas confondre ceux qui les ont sauvés avec... etc....

(Voir les notes précédentes de l'Officiel.

Pour extraits :

A. MONY.

L'ABSTENTION.

Voilà donc ce qu'on fait du suffrage universel, ce suffrage universel si vanté, ce palladium de nos libertés, que les nations voisines nous envient !

Voilà donc comment les Français exercent ce fameux droit de citoyen libre pour lequel ils feraient trois révolutions au besoin !

Aux dernières élections dans le Rhône, les abstentions se sont élevées à un chiffre dépassant la moitié des électeurs inscrits.

Les Marseillais toujours les premiers dans la voie du progrès, ont mieux fait :

Sur 73 000 électeurs inscrits, 24,000 ont voté, 49,000 se sont abstenus.

Il ne faut pas désespérer de lire dans quelques mois des relevés de votes dans ce goût-ci :

Electeurs inscrits	93,627
Votants	174
Abstentions	93,453
Les voix se sont réparties ainsi qu'il suit :	
Machelard	429
Ferrachat	34
Voix perdues	11

an, tous les journaux, toutes les gazettes, toutes les brochures, toutes les revues, toutes les feuilles de chou ne cessent de crier, de répéter de ressasser et de rabâcher : — Demandez la grande trahison du maréchal Bazaine !

Le président. — Et cette trahison, vous la niez énergiquement ?

Bazaine. — Si je la nie ! Tenez, voilà une lettre autographe du prince Frédéric Charles qui démontre jusqu'à l'évidence...

Le président. — Ne vaudrait-il pas mieux, maréchal, que vous pussiez invoquer les témoignages des Français !

Bazaine. — Comme il vous plaira ; les témoignages ce n'est pas ce qui m'embarasse. Justement, voilà Canrobert, Lebœuf, Frossard, interrogez les, ils vous gênent pas.

Le président. — Maréchal Canrobert, quelle est votre opinion sur la conduite du maréchal Bazaine à Metz !

Canrobert. — Irréprochable, mon cher Barraguay. Vous savez que je suis incapable de mentir, car ainsi que mes cheveux, mes paroles appartiennent à l'histoire. Eh bien, notre illustre collègue Bazaine, depuis le commencement du siège jusqu'au bout, s'est conduit en héros. Du reste, voilà une déclaration du prince Frédéric-Charles...

Le président. — Encore ! Et vous, maréchal Lebœuf ?

Le maréchal Lebœuf. — Je suis prêt...

Le président. — Pas possible !

Le maréchal Lebœuf. — Je suis prêt à reconnaître que toutes les insinuations dirigées contre le maréchal Bazaine aussi bien que contre moi, sont d'odieuses calomnies. Au surplus, pour vous convaincre tout à fait, je vais vous montrer une lettre du prince Frédéric Charles...

Le président. — Vous aussi ! Général Frossard, quels sont les éclaircissements que vous pouvez nous donner ?

Frossard. — Il me suffira de vous communi-

Eh bien, à Sedan, j'ai voulu par trois fois me précipiter au milieu des ennemis pour y chercher une mort glorieuse.

Le président. — En vérité, Votre Majesté aurait...

Napoléon III. — Demandez le au général Pajol mon aide de camp.

La première fois, il était midi et demi, je dis au général : — Pajol, la bataille est perdue, je vais faire une trouée.

Gardez-vous en bien Sire, me répondit Pajol en me prenant le bras, n'allez pas attenter à vos précieux jours.

Cette considération me retint, et je ne fis pas ma trouée.

A une heure moins cinq, je dis au général : Pajol, il n'y a plus d'espoir, je vais enlever la batterie que vous voyez là bas à 2,000 mètres.

— Y pensez-vous Sire, répliqua Pajol, en arrêtant mon cheval par la bride, exposer votre auguste vie !

L'argument me parut concluant, et je laissai la batterie tranquille.

A deux heures quarante : — Pajol, m'écriai-je, cette fois, c'est fini, bien fini ! Je vais me précipiter sur ce bataillon carré !

— Sire, Sire, s'exclama Pajol, cramponné aux basques de mon habit, songez que votre existence est indispensable au bonheur de la France.

Il a raison, pensai-je, — et je n'enfonçai pas le bataillon carré.

Tels sont les motifs, messieurs, les motifs désintéressés qui m'ont arrêté dans l'héroïsme de mon désespoir.

En résumé, à Sedan, c'est Wimpffen qui a capitulé, et, si je ne suis pas mort, c'est que Pajol ne l'a pas voulu.

Vous voyez que je ne suis responsable de rien, et que Bayard lui-même n'aurait pas à me reprocher la moindre des choses.

Le président. — Introduisez les généraux Wimp-

fen et Ducrot.

Veuillez vous expliquer, général Ducrot, sur la malheureuse capitulation de Sedan.

Le général Ducrot. — C'est bien facile. — Le général Wimpffen est un polisson.

Le général Wimpffen. — Et le général Ducrot un farceur.

— Wimpffen, un imbécile !

— Ducrot, un imposteur !

— Wimpffen, un âne !

— Ducrot, un coquin !

— Wimpffen, un misérable !

— Ducrot, un impudent menteur !

— Wimpffen, un ambitieux sans cœur, sans vergogne et sans bravoure.

— Ducrot, un entêté sans intelligence, sans capacité et sans courage !

— Wimpffen, un gredin qui nous a livrés pieds et poings liés aux Prussiens.

— Ducrot, un scélérat qui m'a laissé une bataille perdue d'avance.

— Ce n'est pas vrai.

— Mais si.

— Je l'ai imprimé.

— Je l'ai écrit.

— Je l'ai publié en brochure.

— Je l'ai fait paraître dans vingt journaux.

— Attends, bandit.

— Tiens, canaille.

Le président. — P'atou, séparez-les, ils ne se laisseraient pas un cheveu.

— Vous n'avez pas d'autres renseignements à donner ?

Le général Wimpffen. — Il me semble que c'est assez complet.

Le général Ducrot. — Si un doute peut subsister après cela...

Le président. — La Commission appréciera.

Vous pouvez vous retirer. Ah, ne les faites pas passer par la même porte.

veulent rattraper le temps perdu pendant la guerre, et voyer leurs chagrins dans les plaisirs. Comme on voit bien que la France est en deuil et se retrempe dans le malheur !

ALCAZAR. — Concert tous les dimanches : un orchestre qui, sauf quelques cuivres malencontreux, est arrivé à une véritable perfection d'ensemble et de nuances ; des solistes comme MM. Luigini, Lapret, Nauwelaers, Fargues, Bamann ; de temps en temps, des artistes comme M^{me} de Taisy et Devoyod. Que manque-t-il aux concerts de l'Alcazar ? Un peu plus de monde et un peu moins de piano. Oh ! ce piano !

G. LAURENT.

Samedi 4 novembre, bénéfice de M. Paul Didier, avec un programme dont la nouveauté laisse moins à désirer que le répertoire ordinaire.

Les Demoiselles de St-Cyr.
Pièce en 4 actes et en prose par A. Dumas père
HOMMAGE A ALEXANDRE DUMAS
Ode inédite en vers, par M. Victor VADAL
Avec les concours de tous les artistes de la comédie.
L'AFRICAIN... POUR RIEN, parodie-vaudeville en 5 portions, de M. Paul BOISSELOT, par tous les comiques de la troupe.

L'ARC-EN-CIEL, comédie nouvelle, en vers, 1 acte — les strophes de l'Arc-en-ciel, chantées par M. CHELLI, musique de M. MANGIN, chef d'orchestre du Grand-Théâtre.

Un Mariage à l'éponge, folie-vaudeville, 1 acte.

M. Paul Didier, insuffisant parfois pour certains rôles de premier comique, n'en est pas moins un artiste consciencieux qui a su obtenir dans plusieurs pièces de légitimes succès de gaieté et d'excentricité. Nous ne doutons pas que la public ne s'empresse de lui témoigner sa sympathie en encombrant son bénéfice.

BAZAINE LE METZANTHROPE.

A la date du 27 octobre, une tentative violente contre les lignes prussiennes était devenue, c'est

certain, fort difficile à exécuter : — nos hommes, en effet, n'étaient plus guère alors que l'ombre d'eux-mêmes ; leur moral surtout était en bien piteux état : mais cet affaiblissement et cette prostration étaient, en réalité, plus superficiels que profonds et il eut fallu peu d'efforts pour retrouver dans ces masses, en apparence totalement ankylosées, les vaillants combattants de Borny, de Gravelotte, de Noisseville et de Ladonchamps.

Mais la preuve qu'on ne tenait nullement à essayer de franchir les obstacles que l'on avait devant soi, c'est qu'au lieu de chercher à galvaniser les soldats en leur rappelant qu'ils étaient les fils de ceux qui mouraient plutôt que de se rendre, on faisait adroitement circuler parmi eux le bruit alléchant qu'après la capitulation, ils seraient tous immédiatement renvoyés dans leurs foyers ; et il est indubitable que cette perspective souriait davantage à la majorité que l'idée d'aller se colleter avec la mort en face de retranchements que depuis si longtemps on leur disait être infranchissables.

Voici qui prouve qu'il aurait suffi d'une étincelle pour ramper, parmi les troupes, le feu sacré : Durant toute la nuit du 14 au 15 octobre, le canon ne cessa de gronder dans la direction de Thionville ; cette violente canonnade sembla, dans la matinée du 15, obliquer vers la droite, et cessa vers midi ; — nos hommes s'étaient tout à coup transfigurés. Convaincus que c'était une armée de secours qui s'avancait pour les dégager, ils brûlaient du désir d'assailir l'ennemi pour seconder les efforts de leurs camarades ; mornes et abattus l'instant d'auparavant, ils étaient soudain redevenus alertes, gais et pleins d'entrain. Ah ! si on les avait conduits au feu en ce moment-là, les fameux retranchements eussent été renversés comme un château de cartes ; — mais, hélas ! c'est en vain que l'on fit parvenir un maréchal, retiré dans son repaire du Ban Saint-Martin, communications sur communications, il se contenta de répondre que l'armée était tout simplement dupe d'un phénomène d'acoustique. — Et personne ne bougea !

Or, ce n'est pas d'une illusion de l'ouïe que l'armée se crut dupe, mais bien de machinations louches secrètement tramées dans les salons du grand quartier-général, et c'est à partir de ce moment-là surtout, qu'elle se laissa aller de plus en plus au découragement et à la désespérance.

Le maréchal Bazaine prétend qu'il a essayé par tous les moyens possibles, mais toujours sans succès, de se mettre en relations avec le gouvernement de la Défense nationale ; — le maréchal a donc oublié de quelle brusque façon il fit éconduire certain sergent d'infanterie dont je regrette d'avoir oublié le nom, et qui s'était offert à franchir en ballon les lignes prussiennes pour aller donner de nos nouvelles au dehors.

Bazaine qui désirait voir réussir l'intrigue qu'il avait nouée avec Chirslehurst et Wilhelmsohe, ne tenait nullement à ce que le pays sût ce qui se passait dans Metz, mais il tenait vivement, par contre, à pouvoir alléguer un jour qu'il était resté tout le temps dans une ignorance absolue, — ou tout au moins, — dans une incertitude très grande, — sur les événements qui s'étaient accomplis à l'intérieur. Et voilà comment il se fit que le famélique général Boyer fut pendant le blocus le seul et unique intermédiaire entre le dehors et nous.

Quant à Bourbaki, — un homme de cœur et d'honneur celui-là, je le jure, — il fut victime d'une machination ténébreuse que le fantastique M. Régnier a vainement tenté d'expliquer.

Lorsque le bruit de la disparition subite et inexplicable du général Bourbaki se fut répandu dans les camps, chacun se demanda avec stupeur ce que pouvait bien être devenu le commandant en chef de la garde, et telle commençait à être alors la confiance que nous avions dans le maréchal Bazaine, qu'on n'hésita pas à le soupçonner d'avoir fait enfermer le plus brave et le plus honnête de nos généraux ; la garde nationale de Metz partagea les soupçons de l'armée et, durant quelques jours, on se livra de part et d'autre à de nombreuses mais inutiles recherches ; Bazaine, bien plus habile que nous ne le pensions, s'était débarrassé d'un collègue dont l'intraitable patriotisme le gênait, non pas en le claquemurant, mais, au contraire, en le faisant filer de Metz, à l'aide d'un mensonge auquel il savait que le confiant et chevaleresque Bourbaki ajouterait foi.

En prodiguant comme je le fais les épithètes élogieuses au commandant de l'armée de Lyon et en affirmant que s'il n'eût pas été audacieusement dupé par Bazaine, il n'eût pas souffert que l'on capitulât avant d'avoir tenté un effort suprême et

désespéré, je ne suis que le fidèle écho de l'ex-almé du Rhin tout entière.

Non-seulement le maréchal Bazaine a accompli son exécrable trahison en toute connaissance de cause, et avec un absolu parti-pris, mais il s'est, en outre, comp u à raffiner les détails de son infamie.

On connaît les subterfuges indignes qu'il a employés pour nous extorquer les drapeaux, et la sollicitude inouïe avec laquelle il a veillé à ce que le matériel et les arams fussent laissés au complet et en bon état.

Voici, à ce sujet, une preuve écrasante et fort précieuse du désir qu'il avait de complaire aux Prussiens.

Ce qui va suivre m'a été raconté par un haut fonctionnaire de l'armée, qui tenait la chose de la bouche même de l'un des deux acteurs de cette scène ; bien que le secret ne m'ait pas été recommandé, je crois devoir taire les noms :

C'était le lendemain de la capitulation ; le maréchal se rendait à Ars, en voiture, accompagné seulement d'un de ses aides de camp, M. le capitaine d'état-major X..., en route, ils rencontrèrent une estafette du prince Frédéric-Charles, qui apportait un pli pour le capitulant en chef de l'armée du Rhin : — « Voyez donc ce que c'est, X..., dit le maréchal à son aide de camp ; celui-ci rompt le cachet et lut à haute voix la lettre que voici :

Mon cher maréchal, Je me félicite avec vous de la ponctualité avec laquelle mes ordres touchant la remise des armes et du matériel ont été exécutés.

Je ne puis vous dire encore si c'est à midi ou à 5 heures que je pourrai vous recevoir, vous...

— C'est bon ! c'est bon ! fit le maréchal, en arrachant vivement des mains de son aide-de-camp le papier indiscret.

N'est-ce pas ici le cas d'utiliser l'antique et fameux cliché : « De pareils faits n'ont pas besoin de commentaires. »

(A continuer).

V. BAX.

Pour tous les articles non signés L'administrateur-gérant, A. ALBERT

LYON. — Imp. COSTE LABAUME, c. Lafayette, 3.

OUVERTURE DE LA MAISON **H. & A. BERNHEIM** TAILLEURS 3 rue de l'Hotel-de-Ville LYON
Cette Maison de premier ordre, déjà avantageusement connue à Genève, Milan et Venise, se recommande particulièrement pour ses immenses Assortiments d'Etouffes françaises et anglaises les plus nouvelles, et surtout pour le bon goût et l'élégance de la coupe. MAISONS à Genève, Milan, Venise

LA GRANDE MAISON DE **CHAPELLERIE** de RIVIER Sœurs
Rue Centrale, 43, et rue de l'Hotel-de-Ville, 80
Choix considérable et assortiments des plus variés de Chapeaux pour hommes et enfants. — Casquettes de fanfare, de chasse, d'orphéons. — Képis pour pension-nats, Pompieri. — Bonnets grecs. — Casquettes de livrée, d'été et de voyage, en taffetas, velours soie et autres.
Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrication.
A ST-CRÉPIN A l'ouverture de la saison d'hiver où chacun aime à être chaussé solidement, nous pensons être agréable à nos lecteurs en recommandant particulièrement la Maison de **CHAUSSURES A ST-CRÉPIN**, angle de la place des Jacobins et de la rue Jean-de-Tournes. — Cette Maison est parfaitement assortie en fortes chaussures d'hiver en tous genres pour Hommes, Dames et Enfants. — Grand assortiment de Galoches, depuis les plus bas prix jusqu'à la galoche fine imitant la chaussure en cuir.

AUX ESCARGOTS DE BOURGOGNE Maison DUCLOS (ancienne maison BIARD)
LYON, 39, RUE GRENETTE, PRÈS LA RUE DE LYON
HUITRES sur table 1 fr. 40 sur table

GYMNASE MÉDICAL ET ORTHOPÉDIQUE
34, quai Saint-Antoine, 34
COURS DE GYMNASTIQUE PÉDAGOGIQUE : Cours spécial de Gymnastique de maintien. — Nouvelle Méthode adoptée dans les principales Maisons d'éducation de Demoiselles.
HYDROTHERAPIE ET MASSAGE
Les Cabinets sont chauffés et viennent d'être remis à neuf. — Réaction toujours assurée.
BAINS DE VAPEUR TÉRÉBENTHINÉE
Système du docteur CHEVANDIER, de Die, très-efficaces contre les refroidissements, les rhumatismes, les névralgies, etc.
34, quai St-Antoine, (en face la station des Mouches)

PLUS DE 40 ANS DE FEU ! 5 francs  5 francs
Liniment Boyer-Michel d'Aix.
Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Foulures, Ecarts, Molettes, Courbes, Vésignons, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville ; à Lyon, M. FAIVRE, à St-Etienne, M. ARNAULT.

DIRECTION GÉNÉRALE DES NOURRICES
Maison fondée en 1780
Quai de l'Archevêché, 12, près le pont Nemours
MALADIES DE LA PEAU
POMMADE Dermophile du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 3f. le pot. Dépôt ph. Seyvet, pl. Cr.-Rousse

BIÈRES FRANÇAISES
La GRANDE BRASSERIE TOURTEL frères, de Tassin (Rhône), qui, à cause de l'invasion, avait été obligée de suspendre la fabrication de ses Bières, dont la supériorité est, depuis longtemps établie dans toute l'Europe, a pu recommencer, depuis quelque temps, ses envois en province.
MM. les Consommateurs sont informés qu'en vertu d'un traité particulier, ses produits de premier choix, d'une fabrication spéciale et toujours régulière, sont expédiés chaque semaine par wagons complets à Marseille, dans les quatre principaux Établissements suivants :
Grand Café (Glacier), rue Cannebière.
Café de l'Univers, id.
Café de France, id.
Café de la Maison Dorée, rue de Noailles.
A ce propos, nous ferons observer aux buveurs de bière qu'ils pourraient allier leur agrément avec leur patriotisme en exigeant de leur usage les bières étrangères, afin de réserver leur préférence pour les produits nationaux qui, du reste, ne le cèdent pas en qualité.

L'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLES
D'un goût et d'un parfum des plus agréables, est reconnu, depuis 30 ans, pour être le cordial par excellence qui ouvre le mieux l'appétit et facilite le plus promptement les fonctions de l'estomac. Il favorise supérieurement la digestion, calme les maux de tête, de nerfs, les spasmes, remédie aux défaillances et dissipe à l'instant le moindre malaise. En cas de rhumes ou de refroidissement, son emploi dans une infusion bien chaude est souverainement efficace.
En flacons à 2 et 4 fr. (avec l'instruction) portant le cachet de l'inventeur H. de Ricqlès, cours d'Herbouville, 9, à Lyon.
Dépôt dans les principales pharmacies et maisons d'épicerie fines. Exiger sur les flacons la signature de H. de Ricqlès.

Un des meilleurs Chocolats est le **CHOCOLAT-DONNEAUD**
Usine de la Tête-d'Or, à Lyon

EAU de MÉLISSE des CARMES du Frère MATHIAS
Contre apoplexie, vertiges, vapeurs, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, vomissements, diarrhée, cholera, etc. EMERY, r. Vacon, 34, Marseille. Dépôt dans les Pharmacies et divers commerçants.

SIROP PECTORAL AMYGDALIN
Guérissant sans rien lui adjoindre les Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Irritations et Crises d'estomac. Dépôts : Pharmacie Bunoz, pl. du Perron, 1. — Pharmacie centrale, Faivre, pl. des Terreaux.

PLUS DE HERNIES
Maison spéciale brevetée et diplômée en France et à l'étranger. Bandages de tous systèmes. Appareils orthopédiques, membres artificiels. Guérison gratuite pour les ouvriers. J. BIONDETTI, r. de Lyon, 71

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL DE SARRAZIN-MICHEL, D'AIIX.
Guérison sûre et prompt des Rhumatismes aigus et chroniques, Gouttes, Lumbago, Sciatique, Migraine, etc.
10 francs le flacon.
Dépôts à Lyon : M. FAIVRE, ph^m ; à St-Etienne, M. ARNAULT, ph^m

A VENDRE DEUX MAISONS
Situées à l'entrée du cours Vitton.
Bon rapport. — S'adresser à M^{me} NOEL, rue de Lyon, 32.
GUÉRISON radicale et en peu de jours des maladies récentes ou anciennes par les **Capsules-Quet**. — Traitement facile à suivre en secret, même en voyage. — **Injection-Quet**, hygiénique et préservative, d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède. S'adresser à Lyon, à la pharmacie de Ph. QUET, rue de la Préfecture, 5.

A L'OGRE
La Maison de **CHAUSSURES A L'OGRE**, 71, rue de l'Hotel-de-Ville, rappelle à sa nombreuse clientèle qu'elle a toujours un grand choix de Chaussures fortes pour l'hiver. — On trouve dans cette Maison **ÉLÉGANCE, SOLIDITÉ ET BON MARCHÉ**.

BIÈRES
De la grande Brasserie TOURTEL Frères
ENTREPOT POUR TOUTE LA FRANCE
2 Place Gerson **E. GALLET, LYON** 2 Place Gerson
où toutes les demandes doivent être adressées.
Fûts vides à pression à vendre

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
Chemin de Caluire, 50, Lyon, près la gare de Cuire.
Cours spéciaux pour les jeunes enfants. Classés latines jusqu'à la 4^e. — Étude complète de l'anglais et de l'allemand. Pour les renseignements, s'adresser à MM. BERNAY, directeurs.

GRAND CHOIX
d'Objets provenant des ventes du grand **MONT-DE-PIÉTÉ DE PARIS**
ACHAT DE RECONNAISSANCES du Mont-de-Piété ; achat et échange de matières d'or et d'argent, brillants, pierres fines, etc. ; horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, bronzes, tableaux, objets d'art et d'antiquité.
Réparations d'horlogerie et Bijouterie en tous genres.
E. CHAIMSON fils — 75, Rue de l'Hotel-de-Ville.
Fabrique d'horlogerie à Biènné (Suisse)

SIROP INCISIF
GUÉRIT rapidement les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Maux de gorges, etc.
Dépôt : pharmacie MEYNET, rue du Griffon, 1, et pharmacie centrale.

LES MÉDECINS de la faculté de Paris prescrivent avec succès les Dragées SAVONULE-LEBEL au Baume de Copahu, pour la guérison des affections contagieuses les plus invétérées, supérieures à toute capsule ou injection, ces dernières offrant souvent de grands dangers. — PRIX : 3 et 4 fr. la boîte. — A Lyon, chez MM. Fayolle frères, Chéblanc et Cie, Arond et Cie, Faivre et Simon, rue de Lyon
EAU DE NOELI Pour la toilette et les baifs. Hygiène et beauté de la peau. Remède sérieux contre la chute, la décoloration des cheveux et les douleurs névralgiques. En France, chez les princip. pharm., parfums, et coiffeurs. Fabr. à Villefranche (Rhône).